



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE



Cesson-Sévigné, le 25 octobre 2010

Communiqué de presse

Effacement diffus : une première solution concrète pour maîtriser la consommation électrique en Bretagne

Lundi 25 octobre - Cesson Sévigné

La maîtrise de l'énergie est l'un des 3 piliers du Pacte électrique breton présenté par l'État et la Région le 24 septembre dernier, avec le développement des énergies renouvelables et la sécurisation de l'approvisionnement électrique.

L'effacement diffus permet de limiter la consommation d'énergie (et donc sa facture d'électricité), tout en préservant le confort d'utilisation de l'utilisateur. Le potentiel de cette solution technique a été expérimenté déjà l'hiver dernier en Bretagne, en partenariat avec RTE, qui a confirmé **l'intérêt de cette initiative pour contribuer à la maîtrise de la consommation électrique en situation de pointe**.

La courbe de charge journalière présente en effet des pics marqués, en particulier lors des grands froids d'hiver. Ces pics résultent pour une large part de la forte diffusion du chauffage électrique dans près de 450 000 logements, auxquels s'ajoutent entreprises tertiaires et bâtiments publics.

L'effacement diffus permet aussi à l'utilisateur de réaliser un suivi détaillé de sa consommation. Il peut dès lors l'ajuster finement et réaliser des gains supplémentaires sur sa facture d'électricité.

Ce dispositif qui favorise les économies d'énergie participe donc à la sécurisation du réseau d'approvisionnement électrique. Il est adapté au contexte régional aussi dans la mesure où il peut connaître un déploiement significatif dès cet hiver en Bretagne, en complément d'autres mesures immédiates comme le renouvellement de la campagne Ecowatt, et des mesures dont la réalisation s'échelonnera sur un temps plus long.

Les objectifs du Pacte électrique prévoient ainsi le déploiement de l'effacement diffus à grande échelle : 60.000 sites équipés dès l'hiver 2010-2011 et 300.000 sites à terme.

Le Préfet de Région, Michel CADOT et le Président du Conseil régional, Jean-Yves LE DRIAN ont donc souhaité prendre connaissance sur le terrain de la mise en œuvre de cette solution technique, via l'utilisation des boîtiers BluePod déployés par l'opérateur électrique Voltalis, et de ses potentialités de développement chez les particuliers, entreprises et collectivités.

Ils sont ainsi allés à la rencontre de précurseurs et à l'écoute de différents témoignages, dont ceux de

- la Ville de Cesson-Sévigné qui a équipé les locaux communaux depuis mars 2009
- l'entreprise Véolia Environnement, installée dans la commune, qui a décidé d'équiper l'ensemble de ses bureaux en Bretagne
- Habitat 35 qui s'est engagé dans un partenariat avec Voltalis pour l'équipement de son patrimoine immobilier, en commençant par ses logements situés sur Rennes Métropole.

Contacts presse :

Préfecture : Véronique LAURENT-ALBESA 02 99 02 11 80

Région : Odile BRULEY 02 99 27 13 55

Cesson-Sévigné, le 25 octobre 2010

L'effacement diffus en Bretagne

Voltalis est le premier producteur d'effacement diffus en Europe et unique acteur d'ajustement diffus.

Ce métier consiste à moduler la demande d'électricité notamment pour contribuer en temps réel à la préservation de l'équilibre entre offre et demande.

Cet équilibre fragile est indispensable à la sûreté du réseau et doit être réalisé à tout instant – faute de quoi c'est la panne générale. Il était jusqu'ici assuré en agissant sur la production et en faisant appel à des centrales d'appoint (principalement au fuel, au charbon), chères et polluantes : l'effacement diffus, qui contribue à ce même équilibre en temps réel en agissant sur la consommation, apporte dorénavant une solution plus sûre, plus économique et plus écologique, et tout à fait adaptée au contexte de la Bretagne.

Concrètement, cette solution consiste à optimiser en temps réel et de façon synchronisée la puissance appelée par un grand nombre d'appareils électriques (radiateurs, chauffe-eau) chez des dizaines de milliers de consommateurs, particuliers ou entreprises, et ainsi permettre :

- à chacun de réaliser des économies d'énergie : chaque foyer équipé peut ainsi baisser sa consommation et réduire sa facture jusqu'à 5 à 10%, soit un gain de 50 à 250 € chaque année, le tout sans changer ses habitudes ni renoncer à son confort.
- de constituer collectivement une réserve de puissance mobilisable pour la sûreté du réseau : Voltalis est depuis 2008 l'unique acteur d'ajustement diffus qualifié à ce titre par RTE (entité autonome du groupe EDF chargée de la gestion du réseau de transport d'électricité national).

Pour participer à cette action, chaque logement doté de chauffage électrique doit être équipé d'un boîtier communicant, le BluePod, relié en réseau avec les autres via la plate-forme clients-serveur de Voltalis.

Cet équipement permet également à chaque adhérent de disposer d'une information fine en temps réel sur sa consommation personnelle, avec laquelle il peut identifier des sources d'économie supplémentaires.

* *

L'effacement diffus est ainsi une solution particulièrement adaptée aux enjeux de sécurisation de la Bretagne, car :

- la production d'effacement diffus, contrairement aux autres énergies propres, allège le réseau et offre une puissance importante disponible au bon moment (lorsqu'il fait froid et que l'on est à la pointe) ;
- elle constitue un complément à la fois à des capacités de production et de transport de l'électricité ;
- elle participe de l'action de maîtrise de la demande en énergie et d'économies pour les consommateurs.

Comme suite aux travaux du B15, RTE et le Conseil Régional ont lancé début 2010 un appel à manifestation d'intérêt sur l'effacement diffus sur le territoire breton, à l'occasion de laquelle les collectivités et les acteurs de la région se sont mobilisés :

- plus de 7.000 sites (logements et bâtiments tertiaires publics et privés) sont équipés ou en cours d'installation par Voltalis (qui a pris en charge tous les coûts) ;
- RTE a éprouvé techniquement l'hiver dernier les différentes formes d'utilisation de cette puissance et a confirmé l'efficacité de cette ressource particulièrement adaptée au contexte breton.

Fort de ces premières réalisations, la Conférence Bretonne de l'Energie a annoncé le 24 septembre dernier sa décision d'inscrire dans le Pacte Electrique Breton un objectif de déploiement massif de cette solution, à savoir susciter l'équipement de 60.000 sites d'ici à la fin de l'hiver prochain, et 300.000 à moyen terme.

Cesson-Sévigné, le 25 octobre 2010

Voltalis présent pour aider la Bretagne à constituer une importante capacité d'effacement diffus dès l'hiver prochain

Voltalis répond présent à l'appel à mobilisation lancé par la Conférence Bretonne de l'Energie pour réaliser rapidement un développement massif de l'effacement diffus en Bretagne.

La Conférence Bretonne de l'Energie du 24 septembre 2010 a fixé comme objectif l'installation de 300.000 sites à moyen terme en Bretagne, dont 60.000 d'ici la fin de l'hiver 2010/2011, et a décidé de se mobiliser pour susciter l'adhésion des particuliers et entreprises bretonnes.

Voltalis apportera, aux côtés des collectivités locales mobilisées, son expérience et pourra financer l'investissement que représente l'équipement des sites de ces nouveaux adhérents à cette hauteur.

Forte de son expérience au plan national, premier opérateur en Europe et seul acteur d'effacement diffus qualifié par RTE, Voltalis a participé avec succès à l'expérimentation « Ajustement diffus localisé en Bretagne » lancée par le Conseil Régional et RTE début 2010 sur l'impulsion du B15 :

- RTE a pu tester l'hiver dernier différentes formes de mobilisation de cette réserve de puissance et valider sa pertinence dans le contexte régional.
- Comme suite à cette mobilisation des collectivités relayée par les acteurs locaux, plus de 7.000 sites ont été identifiés en quelques semaines en Bretagne et ont été équipés ou sont en cours d'équipement.

La Ville de Cesson-Sévigné, sur la proposition de VEOLIA Environnement, avait été précurseur dans cette démarche, en équipant ses propres locaux depuis mars 2009 (une vingtaine de bâtiments notamment l'Hôtel de Ville, les équipements sportifs, des locaux associatifs ou encore la salle des fêtes), puis, au vu des avantages de la solution, en la proposant dès l'automne 2009 à ses administrés chauffés à l'électricité.

Dans cette ville, une centaine de sites sont ainsi déjà équipés du BluePod de Voltalis : bâtiments communaux et logements d'adhérents particuliers, dont une trentaine faisant partie du parc d'Habitat 35.

D'autres acteurs se sont eux aussi déjà engagés dans un plan d'équipement global de leur patrimoine immobilier : collectivités locales, organismes de logement social et entreprises.

Habitat 35 a ainsi décidé de promouvoir l'équipement de ses 4.500 locataires chauffés à l'électricité d'ici la fin de l'année, dont 250 ont déjà été équipés. VEOLIA Environnement a pour sa part décidé d'équiper l'ensemble de ses bureaux en Bretagne, ce qui est en bonne voie.

Dans toute la Bretagne, des collectivités locales se sont mobilisées, notamment le Conseil Général du Finistère, le Conseil Général du Morbihan, Quimper Communauté, Brest Métropole Océane, Rennes Métropole, et plusieurs autres communes, qui ont en particulier décidé d'équiper leurs propres bâtiments et suscité la participation des acteurs locaux.

Voltalis a notamment engagé des partenariats avec plusieurs bailleurs sociaux bretons tel Habitat 35, ainsi de : Archipel Habitat, Les Foyers, Vannes Golfe Habitat, Le Foyer d'Armor, Habitat 29, l'OPH de Quimper, Brest Métropole Habitat, Le Logis Breton, Douarnenez Habitat, Côtes d'Armor Habitat, Terre et Baie Habitat. Plus de 3500 locataires concernés par ces partenariats profitent déjà gratuitement de cette solution de maîtrise de leur consommation d'électricité.

La Conférence Bretonne de l'Energie a retenu l'effacement diffus parmi les solutions prioritaires pour répondre aux besoins du réseau électrique breton. Les collectivités bretonnes ont déjà montré leur capacité à susciter la mobilisation des particuliers et entreprises. Voltalis est prête, dans le cadre du Pacte électrique breton, et par une convention régionale qui pourra être déclinée en accords particuliers avec chacun des partenaires impliqués, à s'engager à leurs côtés pour cette phase de mobilisation massive jusqu'à hauteur de l'objectif de la Conférence : équiper de nouveaux adhérents jusqu'à 300.000 sites, dont 60.000 cet hiver.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR L'EFFACEMENT DIFFUS

Lundi 25 octobre 2010

Objectif

HABITAT 35 et la société Voltalis ont officialisé leur partenariat le **4 janvier 2010**.

L'objectif est de mettre le patrimoine d'habitat35 à disposition afin de déployer le BLUE POD et ainsi de contribuer à l'équilibre du système électrique national ainsi qu'à la réduction des émissions de CO2 et des factures des clients équipés.

Déploiement

Du 27 janvier au 15 septembre 2010 : 600 logements ont été mis à la disposition de Voltalis par HABITAT 35. Ils constituent une première phase de test permettant d'évaluer la démarche.

Ce patrimoine de 600 logements représente l'intégralité des logements équipés en chauffage électrique sur les territoires de Rennes et Rennes métropole. A noter que le parc d'HABITAT 35 sur cette zone est de 7000 logements.

Premier Bilan

Au 15 septembre 2010, Voltalis aura installé au total, environ 250 BLUE POD sur ces 600 logements.

- ❖ A ce jour aucune réclamation ne nous est parvenue de la part de nos clients, concernant une perte de confort suite à cette installation.
- ❖ Aucun problème significatif signalé quand à la mise en place de l'appareil par le professionnel mandaté par Voltalis.
- ❖ 1% des locataires ayant fait installé le Blue Pod ont pu sur les conseils de Voltalis adapter leur abonnement à leur consommation.
- ❖ Dans l'absolu, 100% ont dû bénéficier d'une baisse plus ou moins grande de leur consommation électrique.

Perspectives

Avant la fin 2010, HABITAT 35 aura mis à la disposition de Voltalis 4800 logements, soit l'intégralité de son parc électrique hors Rennes-Rennes Métropole.

C'est donc (potentiellement) plus de 30 % du parc d'HABITAT 35 qui sera équipé d'un Blue pod **début 2011**.

Contact : service communication HABITAT 35 : 02.23.48.20.39



HABITAT 35
Office Public de l'Habitat (O.P.H.) de l'Ille-et-Vilaine

Certifié ISO 9001 depuis 2006

- 15 200 logements au 1^{er} janvier 2010
- Une production neuve annuelle de 400 logements locatifs au standard BBC et 100 logements en accession à la propriété au standard Habitat et Environnement, THPE.
- Un programme d'investissement sur son patrimoine ancien en vue d'un passage en étiquette moyenne C, de 200 millions d'Euros sur les 12 ans à venir.
- Une opération de production de 30 000 kwh annuels d'énergie renouvelable par l'installation de panneaux photovoltaïques sur la Tour Göteborg de Rennes, grâce à un investissement de 315 000 € TTC.

Un programme d'investissement dans la performance thermique de 2007 à 2010 tant en neuf qu'en réhabilitation qui a généré une économie de 14 500 tonnes de CO2 grâce aux performances, supérieures aux normes, atteintes.